

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$6.00

Bureaux à Québec: No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en Chef:

HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion \$0.50

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

LA DEGRINGOLADE

Ne leur avait-il pas reproché ce qu'il avait fait pour les vieux Cocharé ?

—Ah ! le misérable !... s'écria Jean, lorsqu'ils eurent dépassé la grille, je lui en voudrais moins s'il eût fait feu sur nous, tandis qu'il tenait son revolver !...

—Nous sommes des enfants, dit-il, et nous venons de faire une folie insigne. Quand on attaque une bête fauve, on doit être assez bien armé pour la tuer.

Les deux jeunes gens avaient bien que Raymond devait être chez eux à cette heure, et que sans nul doute il attendait avec une anxiété poignante le résultat de leur démarche.

—Venez-vous me demander de déjeuner, leur cria-t-il gaiement, ou maître Jean s'est-il encore fourré dans quelque guépière ?

—Cela étant, fit-il, comment M. de Combelaîne, qu'une grosse dot remettrait à flot, ne se marie-t-il pas ?

—Ah !... c'est ce que je me suis demandé longtemps, répondit Me Roberjot, avant de trouver une réponse satisfaisante.

—Oh !... vous la connaissez, répondit l'avocat.

—C'est madame Flora Misri, répondit-il, madame Flora qui pendant que M. de Combelaîne jetait l'argent par les fenêtres, le ramassait et thésaurisait.

—En tout ceci, fit-il, que je ne vois pas quelle influence peut avoir notre démarche sur les déterminations de M. de Combelaîne.

—Oh ! l'entêté !... s'écria-t-il. Puis très-vite :

—Résumons-nous, poursuivit-il. M. de Combelaîne est au bout de son rouleau ; une dot le sauverait, mais il ne peut pas se marier à son gré et il ne veut pas épouser madame Flora Misri.

—Puisque vous ne savez pas voir, dit-il, écoutez. Voici dix ans, n'est-ce pas, que M. de Combelaîne exploite la situation in-

perée que lui a faite le coup d'État. Voici dix ans qu'il cumule des traitements énormes, qu'il met à l'encan son influence et celle de ses amis, qu'il bat monnaie à la Bourse qu'il a des secrets qu'on lui cède, ou qu'il surprend, qu'il ne cesse de tirer à vue sur la cassette impériale... En est-il plus avancé ? Non.

—Oh ! quand on a ses ressources ! murmura Léon Cornevin... —Mais il n'en a plus, répondit l'avocat, non plus aucune. Tout s'épuise. Il ne trouverait plus aujourd'hui mille écus de son influence qui jadis lui valait des pots-de-vin de cent et de deux cent mille francs, tant il en a usé et abusé de toutes les façons pour lui, pour ses maîtresses, pour le premier escroc venu qui avait la poche bien garnie.

—Et s'il n'en a plus, dit-il, comment peut-il vivre ? —Par une aumône de dix mille francs tous les trois mois. Comment vivra-t-il, avec ses seuls traitements, lui qui ne pouvait pas joindre les deux bouts quand il avait le quintuple ! Il ne vivra pas, et il le sent si bien, qu'il parle de se marier !...

—Lui ?... —Pourquoi non ?... Vous ne lui donneriez pas votre fille si vous en aviez une, ni moi non plus, mais tout le monde n'est pas si dégouté que nous... —Un tel homme !... —Ce tel homme, mon cher, donnera à sa femme le titre de comtesse, plus que contestable, c'est certain, et pour le moment incontesté, et lui ouvrira les portes des Tuileries. Ce tel homme, si son beau-père n'est pas absolument taré, le fera décorer ; le fera nommer député ou peut-être sénateur, s'il n'est pas trop notoirement idiot.

—Cela étant, fit-il, comment M. de Combelaîne, qu'une grosse dot remettrait à flot, ne se marie-t-il pas ? —Ah !... c'est ce que je me suis demandé longtemps, répondit Me Roberjot, avant de trouver une réponse satisfaisante.

—Oh !... vous la connaissez, répondit l'avocat.

—C'est madame Flora Misri, répondit-il, madame Flora qui pendant que M. de Combelaîne jetait l'argent par les fenêtres, le ramassait et thésaurisait. C'est une personne très-prévoyante, malgré ses airs évaporés, et qui sait compter. De telle sorte que, si le comte est ruiné au point de ne savoir plus dans quelles eaux troubles pêcher vingt-cinq louis, madame Flora est riche et trouverait un million et demi chez son notaire.

—C'est avec une impatience manifeste, l'impatience de l'homme qui ne veut pas reconnaître ses torts que Léon écoutait.

—En tout ceci, fit-il, que je ne vois pas quelle influence peut avoir notre démarche sur les déterminations de M. de Combelaîne.

—Oh ! l'entêté !... s'écria-t-il. Puis très-vite :

—Résumons-nous, poursuivit-il. M. de Combelaîne est au bout de son rouleau ; une dot le sauverait, mais il ne peut pas se marier à son gré et il ne veut pas épouser madame Flora Misri.

—Puisque vous ne savez pas voir, dit-il, écoutez. Voici dix ans, n'est-ce pas, que M. de Combelaîne exploite la situation in-

Il alla tranquillement ouvrir une porte et madame Delorge parut. —Ma mère !... balbutia Raymond décontenancé.

—Oui, votre mère, dit-elle, à qui un ami est venu apprendre votre folie, Malheureux ! Vous ne comprenez donc pas que vous battre avec M. de Combelaîne, ce serait proclamer son innocence !... Se bat-on avec un lâche assassin ? Croisez le fer avec lui, c'est été renoncer au droit d'en obtenir justice... Et il faut pourtant que justice nous soit rendue, Raymond !

—Excusez-moi, monsieur, dit-il à Me Roberjot, je n'avais pas vu si loin... nous avons été plus fous encore que je ne le supposais... Mais maintenant, que faire, car c'est là ce que nous venions vous demander... —Ayant fini de déjeuner, Me Roberjot se leva.

—Si j'étais libre, dit-il, je vous accompagnerais, mais je suis attendu, je dois prendre la parole aujourd'hui... Seulement, après-demain, j'ai chez vous pour recevoir l'envoyé de M. de Combelaîne. Tâchez, d'ici-là, de faire entendre raison à Raymond... —C'était plus aisé à conseiller qu'à exécuter. En apprenant les réponses de M. de Combelaîne, en apprenant surtout que ses amis étaient allés consulter Me Roberjot, Raymond Delorge entra dans une colère furieuse, disant que c'était à n'oser plus confier à personne, puisqu'on était trahi par ses meilleurs amis.

—Et s'il n'en a plus, dit-il, comment peut-il vivre ? —Par une aumône de dix mille francs tous les trois mois. Comment vivra-t-il, avec ses seuls traitements, lui qui ne pouvait pas joindre les deux bouts quand il avait le quintuple ! Il ne vivra pas, et il le sent si bien, qu'il parle de se marier !...

—Lui ?... —Pourquoi non ?... Vous ne lui donneriez pas votre fille si vous en aviez une, ni moi non plus, mais tout le monde n'est pas si dégouté que nous... —Un tel homme !... —Ce tel homme, mon cher, donnera à sa femme le titre de comtesse, plus que contestable, c'est certain, et pour le moment incontesté, et lui ouvrira les portes des Tuileries.

—Cela étant, fit-il, comment M. de Combelaîne, qu'une grosse dot remettrait à flot, ne se marie-t-il pas ? —Ah !... c'est ce que je me suis demandé longtemps, répondit Me Roberjot, avant de trouver une réponse satisfaisante.

—Oh !... vous la connaissez, répondit l'avocat.

—C'est madame Flora Misri, répondit-il, madame Flora qui pendant que M. de Combelaîne jetait l'argent par les fenêtres, le ramassait et thésaurisait. C'est une personne très-prévoyante, malgré ses airs évaporés, et qui sait compter. De telle sorte que, si le comte est ruiné au point de ne savoir plus dans quelles eaux troubles pêcher vingt-cinq louis, madame Flora est riche et trouverait un million et demi chez son notaire.

—C'est avec une impatience manifeste, l'impatience de l'homme qui ne veut pas reconnaître ses torts que Léon écoutait.

—En tout ceci, fit-il, que je ne vois pas quelle influence peut avoir notre démarche sur les déterminations de M. de Combelaîne.

—Oh ! l'entêté !... s'écria-t-il. Puis très-vite :

—Résumons-nous, poursuivit-il. M. de Combelaîne est au bout de son rouleau ; une dot le sauverait, mais il ne peut pas se marier à son gré et il ne veut pas épouser madame Flora Misri.

—Puisque vous ne savez pas voir, dit-il, écoutez. Voici dix ans, n'est-ce pas, que M. de Combelaîne exploite la situation in-

Il alla tranquillement ouvrir une porte et madame Delorge parut. —Ma mère !... balbutia Raymond décontenancé.

—Oui, votre mère, dit-elle, à qui un ami est venu apprendre votre folie, Malheureux ! Vous ne comprenez donc pas que vous battre avec M. de Combelaîne, ce serait proclamer son innocence !... Se bat-on avec un lâche assassin ? Croisez le fer avec lui, c'est été renoncer au droit d'en obtenir justice... Et il faut pourtant que justice nous soit rendue, Raymond !

—Excusez-moi, monsieur, dit-il à Me Roberjot, je n'avais pas vu si loin... nous avons été plus fous encore que je ne le supposais... Mais maintenant, que faire, car c'est là ce que nous venions vous demander... —Ayant fini de déjeuner, Me Roberjot se leva.

—Si j'étais libre, dit-il, je vous accompagnerais, mais je suis attendu, je dois prendre la parole aujourd'hui... Seulement, après-demain, j'ai chez vous pour recevoir l'envoyé de M. de Combelaîne. Tâchez, d'ici-là, de faire entendre raison à Raymond... —C'était plus aisé à conseiller qu'à exécuter. En apprenant les réponses de M. de Combelaîne, en apprenant surtout que ses amis étaient allés consulter Me Roberjot, Raymond Delorge entra dans une colère furieuse, disant que c'était à n'oser plus confier à personne, puisqu'on était trahi par ses meilleurs amis.

—Et s'il n'en a plus, dit-il, comment peut-il vivre ? —Par une aumône de dix mille francs tous les trois mois. Comment vivra-t-il, avec ses seuls traitements, lui qui ne pouvait pas joindre les deux bouts quand il avait le quintuple ! Il ne vivra pas, et il le sent si bien, qu'il parle de se marier !...

—Lui ?... —Pourquoi non ?... Vous ne lui donneriez pas votre fille si vous en aviez une, ni moi non plus, mais tout le monde n'est pas si dégouté que nous... —Un tel homme !... —Ce tel homme, mon cher, donnera à sa femme le titre de comtesse, plus que contestable, c'est certain, et pour le moment incontesté, et lui ouvrira les portes des Tuileries.

—Cela étant, fit-il, comment M. de Combelaîne, qu'une grosse dot remettrait à flot, ne se marie-t-il pas ? —Ah !... c'est ce que je me suis demandé longtemps, répondit Me Roberjot, avant de trouver une réponse satisfaisante.

—Oh !... vous la connaissez, répondit l'avocat.

—C'est madame Flora Misri, répondit-il, madame Flora qui pendant que M. de Combelaîne jetait l'argent par les fenêtres, le ramassait et thésaurisait. C'est une personne très-prévoyante, malgré ses airs évaporés, et qui sait compter. De telle sorte que, si le comte est ruiné au point de ne savoir plus dans quelles eaux troubles pêcher vingt-cinq louis, madame Flora est riche et trouverait un million et demi chez son notaire.

—C'est avec une impatience manifeste, l'impatience de l'homme qui ne veut pas reconnaître ses torts que Léon écoutait.

—En tout ceci, fit-il, que je ne vois pas quelle influence peut avoir notre démarche sur les déterminations de M. de Combelaîne.

—Oh ! l'entêté !... s'écria-t-il. Puis très-vite :

—Résumons-nous, poursuivit-il. M. de Combelaîne est au bout de son rouleau ; une dot le sauverait, mais il ne peut pas se marier à son gré et il ne veut pas épouser madame Flora Misri.

—Puisque vous ne savez pas voir, dit-il, écoutez. Voici dix ans, n'est-ce pas, que M. de Combelaîne exploite la situation in-

IMMENSE VENTE

DE

MARCHANDISES

SECHES.

Abandon du Commerce de Détail pour le Commerce de Gros.

\$150,000

Cent cinquante mille piastres valant, de Marchandises Sèches offertes au prix coûtant et au dessous.

Le Magasin sera fermé VENDREDI et SAMEDI

Le 22 et 23 courant

pour nous donner le temps de remarquer les Marchandises.

LA VENTE COMMENCERA

LUNDI MATIN,

le 25 du courant, à 9 heures, et le Magasin se fermera tous les soirs à six heures pour donner aux jeunes gens le temps de mettre à l'ordre leurs départements respectifs.

La vente se fera pour argent comptant, et aucune marchandise ne seront envoyées en approbation.

Ayant pris le Magasin en Gros de M. P. Shee à la Basse-Ville, nous préférons vendre ici, notre fonds, de grands sacrifices, plutôt que de le transporter là.

C'est une magnifique occasion offerte au marchand désireux d'occuper le plus beau magasin et le meilleur poste d'affaires de la Haute-Ville.

Nous en avons le loyer pour des années avenir et nous sommes prêts à l'abandonner en aucun temps à quiconque le désirera.

LEGER & RINFRET,

21, Rue la Fabrique.

CHAMBRE A LOUER

AU No. 21, RUE GARNEAU, Haute-Ville, Québec.

AUCUN RISQUE.

La Machine à Coudre RAYMOND pour Familles et Tailleurs, vaut dix fois son pesant d'or. En avez-vous quelque chose ?

Une grande quantité de Machines à Coudre RAYMOND sont maintenant en usage partout et de tout pays.

1874. ÉTÉ. 1874.

Compagnie de Navigation à Vapeur du St Laurent.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

POUR LES FAMEUX SAGUENAY !



Cette ligne se compose des steamers de première classe suivants :

SAGUENAY, Capt. Lecours, Union, Hamond.

Jusqu'à nouvel avis, les steamers sus-nommés voyageront comme suit, à savoir :

MARDIS et VENDREDIS à 7 h. s. m.

Le SAGUENAY pour Chicoutimi et la Baie des Ha'tes à la Baie St. Paul, aux Eberollements, à la Malbaie, à la Rivière-du-Loup et à Tadoussac.

MERCREDIS et SAMEDIS à 7 h. s. m.

L'UNION pour la Baie des Ha'tes à la Malbaie, Rivière du Loup et Tadoussac.

Les Billets se vendent chez MM. Stevenson et Lecoq No. 53, rue St. Pierre, et vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, ainsi au bureau de la Compagnie, quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 29 août 1874.

A VENDRE

A LA BIÈGERIE DE

E. X. GARANT & CIE.

Maple Leaves par M. Le moine, \$1.00

L'Album du Touriste " " " " 1.00

Histoire du Canada 2 vols, par Ferland. Québec, 13 août 1874

ADRESSE :

MM. CARON & BEMILLARD, Avocats, Bureau : Près du Marché Champlain, 39 rue St. Pierre.

Résidences : L. B. Caron, 33, rue St. Louis Ed. Bemillard, 11, rue Couillard, H.-V. Québec, 13 juin 1871

A L'Enseigne du Char Funèbre.

GERMAIN LEPINE,

ENTREPRENEUR DE

POMPES FUNEBRES, 49, RUE ST. VALIER, ST. ROCH.

Chars funèbres les plus riches et les plus élégants du Dominion.

Decorations d'église et d'appartements pour services funèbres. Cercueils, Crèpes, Gants et généralement tous les objets nécessaires aux funérailles gardés en stock, et par conséquent pouvant être livrés sans délai. PRIX MODÉRÉS. Québec, 18 juillet 1874.

Nouvelle Qualité d'Alpaca Noir.

LION BRAND



STANDARD MAKE AND QUALITY. IMPROVED MANUFACTURE PATENT FAST PURE MOHAIR AND DOUBLE WARP ALPACA. BLACK. AND FREE FROM IMPERFECTIONS.

Nous annonçons à nos pratiques que nous avons dernièrement reçu un assortiment complet du Célèbre Alpaca Noir de la marque ci-dessus, lequel n'a pas son égal pour la qualité, durabilité et un bon noir.

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS.

La seule marque réelle est deux lions rampants et une gerbe de grain, et peut être achetée à bon marché chez

FYFE & GARNEAU,

55, RUE ST. JEAN.

Québec, 20 août 1874.

DUPONT PAPER CO.

Ont l'honneur d'informer le public en général qu'ils ont ouvert leur Bureau, No. 37, RUE ST. PAUL, et qu'ils sont prêts à prendre les ordres pour

Papier à Journaux, Papier Foolscap, Livres, etc., etc.

Québec, 14 août 1874.

A VENDRE.

BALANÇOIRES !

PATENTÉES PAR E. LAVIGNE.

Cette Balançoire se monte par elle-même sans secours extérieur.

Quelques-unes de ces Balançoires peuvent être examinées sur demande chez

ROBITAILLE & PICHÉ, AUSSI :

Un Engin et une Bonilloire de la force de 20 chevaux, Escloux et plusieurs Poutres de divers autres sortes.

S'adresser à :

ROBITAILLE & PICHÉ, Marchand-Quincailleur, Rue St. Jean, en dehors. Québec, 15 août 1874.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que les Commissaires du Havre de Québec reçoivent des soumissions pour la construction d'une

BARGE ELEVATEUR

jusqu'à MIDI du

Qu'importe le jour Septembr prochain

On peut voir le plan et avoir copie des spécifications au bureau des Commissaires, rue Dalhousie, et obtenir toutes autres informations du secrétaire.

On exigera deux bonnes cautions au choix des Commissaires pour la due exécution du contrat.

Par ordre, J. B. MARTEL, Secrétaire. Québec, 18 août 1874—Im 35

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autrui parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premiers semaines" de la session.

BOUCHER ou BOUTHERVILLE, Greffier du Con. Lég. G. M. MUIB, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 3 août 1874—15

A Vendre par le Soussigné.

UN CHEVAL DE 5 ANS, cinq pieds trois pouces de haut et trois sous mille en trois minutes.

ANT LOISEL, JBR, No. 101, rue St. Paul. Québec, 27 août 1874

M. ARTHUR TOUSSAINT

MARCHANT-ÉPICIER.

A l'honneur d'informer le Club des Chasseurs et le public en général, qu'il vient de recevoir de Belgique un certain nombre de Fusils de Chasse (système Le Fanchoux) qui pourront vendre à très bas prix, attendu que ces armes lui viennent directement de l'une des meilleures manufactures de Liège.

M. TOUSSAINT se chargera de faire venir sur commande des Fusils, des Pistoles, Revolvers, ou tout autre arme qu'on voudrait désirer.

Québec, 7 juillet 1874.

LA LAVEUSE DE BUNNELL.



PERFECTIONNÉE, PATENTÉE ET MANUFACTURÉE AUX MOULINS DE "BRIDGEWATER COVE," QUÉBEC, NE RECONNAÎT PAS D'ÉGALE ET NE BÉDOUTE AUCUNE RIVALE.

Qu'on n'oublie pas que nous garantissons qu'en s'en servant avec attention elle lavera dans un espace de temps de moitié à moitié que celui de toutes autres laveuses, quelles que soient leurs prétentions.

"BLUE MONDAY" affaire du passé ! Le pénible labeur d'un jour fait dans un ou deux heures avec peu de fatigue, de la Ville d'Ottawa et 100 dans Québec, ne manquez pas d'en faire l'essai.

CERTIFICATS.

Québec, 31 mars 1873.

Mr. M. WALSH.

Cher monsieur—J'ai essayé la "Laveuse Patentée de Bunnell," que vous avez manufacturée, et j'apprends des femmes employées à la Bannière qu'elle donne entière satisfaction à tous les besoins, de la manière la plus efficace, et que c'est une invention qui épargne beaucoup de rude travail.

La machine est tous les jours employée dans mon établissement.

WILLIS RUSSELL, New-Liverpool, 21 mars 1874.

Mr. WALSH.

Les Laveuses que vous avez vendues, au Couvent de cette paroisse, donnent pleine satisfaction. De fait, elles font l'ouvrage aussi parfaitement que pourrait le faire n'importe quelle femme, et dans infiniment moins de temps.

Elles épargnent temps et argent et se paieront bientôt d'elles-mêmes. P. S&X, Prrs. En vente chez S. J. Shaw, rue St. Jean Haute-Ville, et Wm. Tait, rue St. Pierre.

MAURICE WALSH, Moulin Bridgewater Cove, Québec 23 juin 1874—26

AVIS au CLERGE.

A vendre à un prix modéré, un Magnifique Orgue de 10 jeux, très puissant. Le son en est pur et le timbre mélodieux ; les flûtes y dominent. Le grand jeu et le positif sont réunis sur le même clavier. Il a tout l'appareil suffisant pour la pose d'un sommier quand l'on voudra. La qualité des matériaux qui ont été dans sa construction est supérieure. Le sonnet est d'une puissance considérable et peut soutenir la note pendant quatre ou cinq minutes. C'est un grand avantage que le souffleur.

Le facteur ayant une expérience de plusieurs années dans la construction des instruments de ce genre, s'est autorisé pour le recommander spécialement à MM. les Curés qui désirent en acheter un. Il est visible tous les jours chez le facteur.

NAPOLÉON DERY, 26, rue St. Gabriel, Faubourg St. Louis. Québec, 9 juillet 1874—3m36

QUEBEC

MARDI, 8 SEPTEMBRE 1874.

Résignation du Cabinet.

Le Mercury publie en extra la note suivante, qui est officielle : L'hon. M. Ouimet a donné sa démission à onze heures ce matin. Sa démission est accompagnée d'explications. L'hon. Premier a déclaré au Lieutenant-Gouverneur qu'il déclinait l'honneur de lui suggérer le nom de son successeur, si, en toute éventualité, il avait le droit de le faire, et le Gouverneur n'a pas exigé l'avis du Premier Ministre à ce sujet.

L'Oraison Funèbre.

Le Canadien annonce ce matin que l'hon. M. Ouimet a dû renoncer à la direction des affaires de la Province. Ordre a été donné de préparer les funérailles pour ce matin, et en attendant, pour faire prendre patience aux assistants, notre confrère prononce l'oraison funèbre du défunt. C'est un morceau à conserver, et nous en détachons quelques traits qui resteront.

L'hon. M. Ouimet, dit le Canadien, avait un beau rôle à jouer. Aucun ministre, quel qu'il soit, ne réussit mieux que le sien à faire le bonheur de la Province de Québec.

Ce mot si tendre, est d'un amant fidèle. Le malheur qui a répandu ses ombres sur les traits adorés de l'administration, n'en a pas terni l'éclat aux yeux du Canadien. Il admire encore la douceur de ses charmes et la grâce de son maintien. Il soupire à ses pieds que nulle comme elle ne fera son bonheur !

Il faut s'incliner devant ces grandes passions, même quand on ne les partage pas ; il faut respecter ces regrets touchants, même lorsqu'on trouve qu'ils s'égarerent. Ce n'est pas l'objet qu'il faut considérer, c'est la beauté de la flamme que l'on doit admirer. Elvire que Lamartine a chantée, était peut-être une petite sotte ; les vers qu'il lui a consacrés n'en sont pas moins impressionnables et ses pleurs immortels !

Après le bloc de marbre au ministère, le pavé à M. Archambault possédait un degré exquis, en avait fait une victime marquée d'avance pour l'immolation.

En d'autres termes, M. Archambault devait tout ou tard finir aux Tanneries ! Les dénominations du Bien Public sont moins cruelles que ce compliment d'un ami.

M. Fortin est mieux partagé ; si on l'accable, il a du moins cette consolation de voir le plus gros de la charge tomber sur son prédécesseur, M. Beaubien.

L'hon. M. Fortin n'a pas eu le temps de compléter l'œuvre à laquelle il s'était dévoué avec tant d'énergie et de force d'âme, l'organisation du département le plus difficile à conduire de toute l'administration.

Cela est clair ; M. Beaubien, durant les quatre années de son administration, n'avait pas organisé son département, puisque son successeur a dû, à son avènement, se livrer avec tant d'énergie et de force d'âme à cette œuvre difficile.

MM. Ouimet, Archambault et Fortin ont des statuettes, M. Chapleau a une statue.

L'hon. Chapleau restera tant qu'il voudra le maître de l'avenir.

Comme Bismark !

"Il porte lui-même sa fortune."

Comme César !

Quant à M. Robertson, notre confrère l'accuse d'avoir manqué de courtoisie et du respect des convenances, "dans l'impasse assez difficile dans laquelle s'est trouvé le cabinet," en n'approuvant pas l'affaire des Tanneries. Il aurait dû blanchir ses collègues ou, s'il ne le pouvait, se noier lui-même pour leur ressembler.

Avant de terminer et d'essuyer ses larmes, le Canadien dit que c'est la faute de Montréal si le ministère est tombé. Il proteste qu'il ne veut pas soulever de préjugés de localité, mais évidemment il en a bien envie. Si notre confrère dit vrai, Québec et Montréal sont quittes l'une envers l'autre : c'est la faute de Québec si le gouvernement fédéral est tombé il y a huit mois ; et maintenant, c'est la faute de Montréal si le gouvernement local fait la culbute !

Le Ministère Langevin.

Aujourd'hui, les rumeurs de combinaisons ministérielles vont leur train. Il paraît évident que c'est l'influence de M. Langevin qui prévaut dans les cercles conservateurs, et que ni M. Chauveau ni Sir Narcisse Belleau n'ont été consultés. Autant qu'on peut le voir la combinaison Langeviniste serait à peu près celle-ci :

- Hon. M. Blanchet, Premier Ministre et Secrétaire Provincial ;
M. Wm. McDougall, (le député actuel des Trois-Rivières aux Communes), Procureur - Général ;
Hon. M. Ferrier, Orateur du Conseil Législatif ;
Hon. J. L. Beaudry, Ministre des Travaux Publics ;
M. Gendron, Commissaire des Terres ;
M. P. Garneau, Trésorier ;
M. J. A. Mousseau, Solliciteur-Général.

Revue des Journaux.

Nous trouvons dans une lettre de Québec publiée dans le Bien Public les lignes suivantes qui reflètent nos propres sentiments : "Pendant ce temps là, M. Joly est dans sa propriété à la Pointe Platon, où il attend avec dignité que les honneurs viennent le chercher. Il n'est pas homme à intriguer, mais il n'est pas homme non plus à reculer devant une tâche patriotique ; et l'on peut être sûr, qu'au pouvoir comme à la tête de l'opposition, il fera honneur à la province. Ce serait un admirable premier ministre, zélé, désintéressé, intègre et versé dans toutes les matières de l'administration. Espérons qu'avant peu de temps il sera à la tête de nos affaires."

Notre article intitulé Jetté et Langevin a obtenu l'assentiment de tout le monde. On dit avec raison "aux amis Orléans, aux cadets Québec," il faut former ici dans notre petit gouvernement des ministres pour le grand. Je n'ai pas de doute que si M. Joly est appelé, il choisira MM. Jetté et Langevin comme deux de ses collègues. En laissant en blanc les noms de deux ministres, voici, je crois, la combinaison qui rallierait le plus de suffrages : "M. Joly, premier ministre et commissaire de l'Agriculture. M. Marchand, commissaire des Terres. M. Jetté, secrétaire provincial et ministre de l'Instruction Publique. M. Starnes, Orateur du Conseil Législatif. M. Langelier, solliciteur-général. M. Bachand, orateur de la Chambre."

Une autre contestation électorale vient de se terminer d'une façon fatale pour le député séigneur. M. Macdonald, ministériel, qui avait été déclaré élu par une majorité de 23 voix sur le Dr. Bergrin, également ministériel, vient de voir son élection cassée par les tribunaux, pour cause de corruption, pratiquée, non par lui, mais par ses agents.

Le Bien Public prend à partie le Courrier du Canada qui a soutenu le plus énorme paradoxe que la presse conservatrice ait encore inventé au sujet du traité de réciprocité.

Après avoir longtemps cherché, dit-il, le Courrier a fini par découvrir le point faible dans le traité. L'Opinion Publique avait attaqué l'intérêt agricole qui, indubitablement profitera immensément du traité. Le Courrier en attaque un autre pour qui la réciprocité sera un vrai providence, qui, de l'aveu du Canadien même, fera la fortune de Québec.

Tout le monde sait que pendant longtemps Québec a été le principal chantier de construction d'Amérique, qu'il offre des facilités sans égales à cette industrie et que nous pouvons y construire à bien meilleur marché qu'aux États-Unis.

Il n'est pas un homme sensé qui n'admette que la classe 9 fera revivre cette industrie et donnera à la vieille cité québécoise une position éminente dans le pays.

Le Courrier du Canada ne voit que malheur dans le fait que la ville où il se publie menace de prendre de nouveaux développements et il s'apitoie sur son sort. Ecoutez-le :

"Avec le traité, nous construirons guère plus de navires qu'aujourd'hui, car le marché actuel suffit pleinement aux besoins des constructeurs."

"Serait-ce le contraire, construisions nous, avec le traité, plus de navire qu'aujourd'hui, que le point ne serait pas encore gagné. Cette construction, au point de vue général, ne fait pas la richesse publique, c'est plutôt sa ruine. Elle attire dans certains centres, une agglomération de travailleurs exposés, d'un jour à l'autre, à être jetés sur le pavé. Nous en avons eu un exemple bien triste à Québec, quand plusieurs milliers d'hommes furent tout à coup privés des moyens d'existence et forcés de s'expatrier par suite d'une diminution de valeur dans les prix des bâtiments. Parmi tous nos constructeurs de navires, combien y en a-t-il qui ont fait fortune ? Un seul. Et parmi les ouvriers ? Pas un."

Suivrez bien le raisonnement. Le traité ouvre au constructeur canadien le marché des États-Unis. C'est un fait connu que les Américains ne peuvent maintenir leur marine à raison de l'excès du prix de la construction ; que les navires anglais accaparent leur commerce. On doit supposer que nos voisins vont saisir avidement l'occasion de rétablir leur marine et que la production va recevoir une énorme impulsion. Pas du tout.

Le Courrier est là pour vous dire qu'il n'en ferait rien parce que le marché actuel suffit aux constructeurs. Il ne lui est pas venu à l'idée qu'une demande plus considérable induirait les constructeurs à étendre leurs opérations ou à engager d'autres établissements de chantiers. Cela dépasse sa conception ; son intelligence des lois du commerce ne va jusque-là.

Mais, ajoute-t-il, quand bien même cela serait vrai, ce serait la ruine du pays. Les constructeurs feraient plus et de meilleurs affaires, se trouveraient ruinés du coup. Plus ils feraient d'argent et plus ils seraient pauvres. Cela est clair. Les ouvriers sans ouvrage ou qui ont été forcés d'émigrer, trouveraient de l'emploi et reviendraient au pays ; ils gagneraient de bons gages, mais ils n'en seraient que mieux ruinés, puisque plus tard ils seraient exposés à manquer d'ouvrage.

Le Courrier voit de trop haut pour comprendre que les bons gages d'aujourd'hui aideraient à passer les mauvais jours, s'il en vient jamais, et que dans tous les cas, mieux vaut travailler que ne rien faire ; que ce n'est pas en restant les bras croisés que l'on acquerra des fortunes.

Chronique Parisienne.

Paris, 21 août. Nous sommes avant tout, depuis nombre d'années, une nation mérométrique et nous en mourons. Chaque semaine doit apporter son contingent d'étonnements et d'imprévus sous peine de paraître fade. Il faut en France, il faut en France de l'extraordinaire, n'en fait-il plus au monde. Nous sommes tous plus ou moins occupés à nous dire, chaque matin, en dépliant notre journal :

"Voyons, qu'y a-t-il de surprenant aujourd'hui ?

Lorsque rien ne se produit d'inattendu, d'improbable, de curieux, de bizarre, d'étonnant, on s'ennuie désagréablement la lèvre inférieure, on hausse légèrement les épaules, et, sur le ton de la déception, on ajoute aussitôt :

"Rien. Tout va bien. C'est insupportable !

Le peuple romain, à qui on a tant reproché son programme : "paucis et cives," ne recherchait du moins l'émotion qu'au cirque, et l'amphithéâtre au sable rouge de sang suffisait à son avidité. Le peuple français, instable et plus curieux, exige que le drame, la tragédie, le spectacle, en un mot, se rencontrent, non-seulement sur la scène, mais dans la vie. Les coups de théâtre l'amuse et l'ont peu à peu habitués aux coups d'État. Chez une nation aussi entièrement portée à réclamer des changements de décor, des péripéties et des aventures, les transformations politiques et les tentatives des aventuriers ont de nombreuses chances de toujours réussir.

Depuis quatre-vingt-dix ans, la France nous fait l'effet d'un grand enfant occupé à regarder la lanterne magique. Les verres succèdent aux verres, les scènes dramatiques aux scènes épiques, et il y a du sang et des larmes sur les peintures qu'on lui montre. La France regarde toujours. "Encore ! Encore !" dirait-elle volontiers, comme ces petits êtres exigeants à qui l'on conte de fantastiques histoires. La lanterne magique cogitonne et la France oublie qu'elle paie cher le droit de la regarder.

Pour le moment, le verre intéressant qu'on montre au grand enfant, la scène dramatique dont on fait miroiter l'image devant ses yeux, c'est l'évasion d'un ex-marchal de France : une barque montée par deux personnages jeunes et hardis, une échelle de corde le long d'une muraille, un Latude musculeux se laissant glisser jusqu'au sol, un baron de Trenck, gros et gras, brûlant une allumette pour avertir qu'il est là, suspendu entre ciel et terre, puis une scène de natation après cette scène de gymnastique, les deux personnages recueillant dans leur barque l'évadé de l'île Sainte-Marguerite, et c'est le rôle de roman se terminant par un triomphant voyage à Cologne, voilà ce que laisse entrevoir la lanterne magique devenue, pour la circonstance, aussi improbable en ses peintures que Ponson du Terrail en ses combinaisons.

Cette évasion de Bazaine aura d'ailleurs fait couler des flots d'encre et des flots de paroles. Le récit, digne d'un roman d'aventures maximoïnes, de Mme. Bazaine, aura été tourné et retourné en tous sens et commenté de toutes façons. Les romanciers de l'école policière de Gaboriau et les auteurs dramatiques habiles sur la mise en scène ont les uns et les autres, déclaré que le chapitre manquant de vraisemblance. A qui fera-t-on croire, en effet, qu'une jeune femme frêle et déjà "atteinte du mal de mer" puisse, aide d'un seul homme, gouverner, par une nuit noire et par un temps houleux, une barque ballottée aux vents et à la mer, et la faire aborder sur la côte au point voulu ? Il faut d'autres bras que ceux de deux êtres peu habitués à la vague, pour ramer et diriger un canot. Une demi-douzaine de loupes de mer eussent traitement en la plus rude besogne là où Mme. Bazaine et M. Roll ont pu naviger avec facilité. J'ai ma foi que qu'ils ont été aidés dans leur œuvre par quelques matelots italiens dont Mme. Bazaine est dramaturge discrète, ne veut point trahir la collaboration. Les auteurs de la comédie désirent garder l'anonyme.

Et comment expliquer, sans ce surcroît d'improbable, sans que l'ex-marchal arrivant en tirant sa coupe après de ses sauveurs, ait pu être hissé par eux dans l'embarcation sans que sa masse l'ait fait complètement chavirer ? L'ex-marchal est corporellement un homme de poids. Ce n'est point Mme. Bazaine et M. Roll qui eussent pu, à l'arrière ou à l'avant, maintenir l'équilibre d'une barque dans laquelle tout à coup un tel bloc se fût précipité. Le récit de Mme. Bazaine est donc, en réalité, quelque chose comme un pieux roman destiné à innocenter des complices, mais ce document qu'on trouverait

agréable dans un récit de Gabriel Ferry, n'en ferait rien parce que le marché actuel suffit aux constructeurs. Il ne lui est pas venu à l'idée qu'une demande plus considérable induirait les constructeurs à étendre leurs opérations ou à engager d'autres établissements de chantiers. Cela dépasse sa conception ; son intelligence des lois du commerce ne va jusque-là.

Mais, ajoute-t-il, quand bien même cela serait vrai, ce serait la ruine du pays. Les constructeurs feraient plus et de meilleurs affaires, se trouveraient ruinés du coup. Plus ils feraient d'argent et plus ils seraient pauvres. Cela est clair. Les ouvriers sans ouvrage ou qui ont été forcés d'émigrer, trouveraient de l'emploi et reviendraient au pays ; ils gagneraient de bons gages, mais ils n'en seraient que mieux ruinés, puisque plus tard ils seraient exposés à manquer d'ouvrage.

Le Courrier voit de trop haut pour comprendre que les bons gages d'aujourd'hui aideraient à passer les mauvais jours, s'il en vient jamais, et que dans tous les cas, mieux vaut travailler que ne rien faire ; que ce n'est pas en restant les bras croisés que l'on acquerra des fortunes.

Chronique Parisienne.

Paris, 21 août. Nous sommes avant tout, depuis nombre d'années, une nation mérométrique et nous en mourons. Chaque semaine doit apporter son contingent d'étonnements et d'imprévus sous peine de paraître fade. Il faut en France, il faut en France de l'extraordinaire, n'en fait-il plus au monde. Nous sommes tous plus ou moins occupés à nous dire, chaque matin, en dépliant notre journal :

"Voyons, qu'y a-t-il de surprenant aujourd'hui ?

Lorsque rien ne se produit d'inattendu, d'improbable, de curieux, de bizarre, d'étonnant, on s'ennuie désagréablement la lèvre inférieure, on hausse légèrement les épaules, et, sur le ton de la déception, on ajoute aussitôt :

"Rien. Tout va bien. C'est insupportable !

Le peuple romain, à qui on a tant reproché son programme : "paucis et cives," ne recherchait du moins l'émotion qu'au cirque, et l'amphithéâtre au sable rouge de sang suffisait à son avidité. Le peuple français, instable et plus curieux, exige que le drame, la tragédie, le spectacle, en un mot, se rencontrent, non-seulement sur la scène, mais dans la vie. Les coups de théâtre l'amuse et l'ont peu à peu habitués aux coups d'État. Chez une nation aussi entièrement portée à réclamer des changements de décor, des péripéties et des aventures, les transformations politiques et les tentatives des aventuriers ont de nombreuses chances de toujours réussir.

Depuis quatre-vingt-dix ans, la France nous fait l'effet d'un grand enfant occupé à regarder la lanterne magique. Les verres succèdent aux verres, les scènes dramatiques aux scènes épiques, et il y a du sang et des larmes sur les peintures qu'on lui montre. La France regarde toujours. "Encore ! Encore !" dirait-elle volontiers, comme ces petits êtres exigeants à qui l'on conte de fantastiques histoires. La lanterne magique cogitonne et la France oublie qu'elle paie cher le droit de la regarder.

Pour le moment, le verre intéressant qu'on montre au grand enfant, la scène dramatique dont on fait miroiter l'image devant ses yeux, c'est l'évasion d'un ex-marchal de France : une barque montée par deux personnages jeunes et hardis, une échelle de corde le long d'une muraille, un Latude musculeux se laissant glisser jusqu'au sol, un baron de Trenck, gros et gras, brûlant une allumette pour avertir qu'il est là, suspendu entre ciel et terre, puis une scène de natation après cette scène de gymnastique, les deux personnages recueillant dans leur barque l'évadé de l'île Sainte-Marguerite, et c'est le rôle de roman se terminant par un triomphant voyage à Cologne, voilà ce que laisse entrevoir la lanterne magique devenue, pour la circonstance, aussi improbable en ses peintures que Ponson du Terrail en ses combinaisons.

Cette évasion de Bazaine aura d'ailleurs fait couler des flots d'encre et des flots de paroles. Le récit, digne d'un roman d'aventures maximoïnes, de Mme. Bazaine, aura été tourné et retourné en tous sens et commenté de toutes façons. Les romanciers de l'école policière de Gaboriau et les auteurs dramatiques habiles sur la mise en scène ont les uns et les autres, déclaré que le chapitre manquant de vraisemblance. A qui fera-t-on croire, en effet, qu'une jeune femme frêle et déjà "atteinte du mal de mer" puisse, aide d'un seul homme, gouverner, par une nuit noire et par un temps houleux, une barque ballottée aux vents et à la mer, et la faire aborder sur la côte au point voulu ? Il faut d'autres bras que ceux de deux êtres peu habitués à la vague, pour ramer et diriger un canot. Une demi-douzaine de loupes de mer eussent traitement en la plus rude besogne là où Mme. Bazaine et M. Roll ont pu naviger avec facilité. J'ai ma foi que qu'ils ont été aidés dans leur œuvre par quelques matelots italiens dont Mme. Bazaine est dramaturge discrète, ne veut point trahir la collaboration. Les auteurs de la comédie désirent garder l'anonyme.

Et comment expliquer, sans ce surcroît d'improbable, sans que l'ex-marchal arrivant en tirant sa coupe après de ses sauveurs, ait pu être hissé par eux dans l'embarcation sans que sa masse l'ait fait complètement chavirer ? L'ex-marchal est corporellement un homme de poids. Ce n'est point Mme. Bazaine et M. Roll qui eussent pu, à l'arrière ou à l'avant, maintenir l'équilibre d'une barque dans laquelle tout à coup un tel bloc se fût précipité. Le récit de Mme. Bazaine est donc, en réalité, quelque chose comme un pieux roman destiné à innocenter des complices, mais ce document qu'on trouverait

agréable dans un récit de Gabriel Ferry, n'en ferait rien parce que le marché actuel suffit aux constructeurs. Il ne lui est pas venu à l'idée qu'une demande plus considérable induirait les constructeurs à étendre leurs opérations ou à engager d'autres établissements de chantiers. Cela dépasse sa conception ; son intelligence des lois du commerce ne va jusque-là.

Mais, ajoute-t-il, quand bien même cela serait vrai, ce serait la ruine du pays. Les constructeurs feraient plus et de meilleurs affaires, se trouveraient ruinés du coup. Plus ils feraient d'argent et plus ils seraient pauvres. Cela est clair. Les ouvriers sans ouvrage ou qui ont été forcés d'émigrer, trouveraient de l'emploi et reviendraient au pays ; ils gagneraient de bons gages, mais ils n'en seraient que mieux ruinés, puisque plus tard ils seraient exposés à manquer d'ouvrage.

Le Courrier voit de trop haut pour comprendre que les bons gages d'aujourd'hui aideraient à passer les mauvais jours, s'il en vient jamais, et que dans tous les cas, mieux vaut travailler que ne rien faire ; que ce n'est pas en restant les bras croisés que l'on acquerra des fortunes.

Le Courrier voit de trop haut pour comprendre que les bons gages d'aujourd'hui aideraient à passer les mauvais jours, s'il en vient jamais, et que dans tous les cas, mieux vaut travailler que ne rien faire ; que ce n'est pas en restant les bras croisés que l'on acquerra des fortunes.

Le Courrier voit de trop haut pour comprendre que les bons gages d'aujourd'hui aideraient à passer les mauvais jours, s'il en vient jamais, et que dans tous les cas, mieux vaut travailler que ne rien faire ; que ce n'est pas en restant les bras croisés que l'on acquerra des fortunes.

qu'il était autorisé de négocier un emprunt pour Don Carlos, et qu'il était engagé dans beaucoup d'autres transactions importantes. C'est demain que le jugement doit être rendu dans cette affaire.

Paris, 7. Le gouvernement a suspendu la publication de l'Univers pour l'espace de deux mois, à cause de ses écrits violents contre le président Serrano d'Espagne. Jules Simon dans un de ses discours, demanda avec instance la dissolution de l'Assemblée. La monarchie, suivant lui, est impossible, il n'y a en France que des républicains et des bonapartistes.

Le ministre de l'Intérieur a donné avis que la peste faisait des ravages dans les ports de la Mer Rouge.

Le président Serrano prendrait en personne le commandement de l'armée du nord.

Berlin, 7. Un grand incendie a détruit la moitié de Meiningen. Les pertes sont évaluées à 300,000 thalers ; plus de 700 familles sont sans logis.

New-York, 7. Le président Grant doit laisser Long-Branch mercredi prochain pour résider à Washington.

Chas. Janson s'est aperçu qu'on lui avait volé \$1,000 dans sa poche, au Parc Central.

On lit dans le Freeman's Journal une dépêche de Rome par le câble faisant savoir que San Antonio, dans le Texas, a été érigé en diocèse, et que le vicar général Pellicar, de Mobile, en a été nommé évêque, dans le district de Rio Grande a aussi été érigé en vicariat apostolique, avec Brownsville comme siège épiscopal. Le Riv. M. Mauney, de Montgomery, Alabama, en a été élu évêque. Ces deux prêtres sont cousins et sont natifs de Ste. Augustine, Floride.

On a ouvert des listes de souscription dans l'Eglise Plymouth pour Madame Tilton, \$1,700 ont déjà été souscrits. Les rumeurs de compromis entre les belligérents, sont fortement démenties de chaque côté.

Un allemand et son enfant ont été mortellement blessés par un coup d'arme à feu tiré par un malade du paysan du nom de George Luz en l'honneur d'un baptême.

Ellwood, N. Y., 7. Le feu dans les bois a détruit quelques dix mille acres de terres dans les comtés Atlantic et Burlington, ainsi que plusieurs bâtiments, résidences privées, etc. La pluie par la diligence a été retardée 20 heures durant, venant d'Ellwood et Pleasant Mills. Le feu continue toujours.

Egg Harbor, N. J., 7. Les forêts de pin autour d'ici sont en feu ; plusieurs mille acres de terre sont déjà réduits en cendres, et le feu continue toujours avec fureur ; les terres ne sont pas toutes de grande valeur. Le feu fait aussi des ravages près de Hamenont, et déjà de 15,000 à 20,000 acres ont été dévastées, y compris une grande quantité de bois de valeur. Ce n'est que grâce aux efforts surhumains des habitants que les maisons ont pu être sauvées.

Philadelphie, 7. Il n'est pas tombé une goutte de pluie depuis la violente tempête qui a passé ici le 8 août.

Conté de Portneuf.

M. le Rédacteur. Votre excellent journal m'arrive, et qu'y vois-je ? une correspondance signée Votre serviteur, R. LaRue. Du haut de sa suffisance, notre mizette de député dit que pour la première et dernière fois, je prendrai la peine de répondre à l'une des "audacieuses" attaques, etc., etc.

Je peux dire au Dr. LaRue qu'il retienne immédiatement de sa suffisance, et qu'il se prépare, non pas pour la première et dernière fois, mais pour plusieurs fois encore, à se défendre. Il ne suffit pas aux braves et intelligents électeurs du comté de Portneuf, de s'entendre dire par le célèbre Dr. que l'interprétation donnée de mes appréciations sur l'affaire des Tanneries est fautive et erronée. Il faut quelque chose de plus satisfaisant. Jusqu'à présent les électeurs n'ont pas eu s'en tenir sur l'attitude que le Dr. LaRue va prendre au sujet du job scandaleux des Tanneries. Il a eu bien soin d'éviter des assemblées publiques. Mais, dites donc, Dr. je crois que vous voulez briser le comté. Pendant qu'en maints comtés de la province on s'est prononcé sur cette affaire, vous n'avez pas jugé à propos de dire aux électeurs du comté de Portneuf ce que vous en pensez. Qu'attendez-vous pour rencontrer vos électeurs en grande assemblée publique ? Êtes-vous perché sur la clôture pour savoir de quel côté souffle le vent ? Au lieu de nous dire que l'interprétation donnée de mes appréciations sur l'affaire des Tanneries est fautive et erronée, pourquoi ne nous dites-vous pas ce que vous pensez de la conduite du gouvernement local aux Tanneries, et comment vous allez voter sur la question à la prochaine réunion de la Chambre ? Vous manquez d'être devin en vous abstenant, et je crois que le moment ne peut tarder où les électeurs du comté de Portneuf vous indiqueront d'une certaine façon qu'ils ne méritent pas d'être traités aussi cavalièrement.

Je passe sous silence l'incident en bonne forme que vous venez de m'avoir fait subir à l'Assemblée de dimanche hier jour à Ste. Jeanne de Neuville. Si les ministres que vous soignez ne se portent pas plus mal que moi, vous devez avoir une bonne clientèle.

Malgré votre air confit de sincérité, vous avez l'effronterie de dire que, à part les interpellations sur le contrat de l'Asile Beaugart, et sur l'administration des terres de la Couronne, je ne vous ai posé aucune autre question. Eh bien ! voici ce que j'ai à dire à cela :

"J'affirme, M. le Rédacteur, que tout ce qui a été dit dans votre journal est l'exacte vérité ; que le Dr. LaRue, à toutes les questions que je lui ai posées, et cela à la demande d'un de ses parti-

cul, devant quelques électeurs des plus influents du comté, a renié ses votes et sa conduite en Chambre. Je suis prêt à donner preuve de tout ce que j'avance. Si le Dr. LaRue ne répond pas extérieurement et en bonne et due forme, je prendrai son silence pour un aveu."

J'ai l'honneur d'être, Votre dévoué serviteur, F. GINGRAS. Ste. Jeanne de Neuville, 5 sept.

Le défunt était un excellent matelot du bord du James Dale, mouillé en ce moment à la Pointe-Lévis.

par deux chevaux, a culbuté en bas, mais tous ont pu s'échapper heureusement.

Le nouvel organisateur de la cathédrale anglaise, est un M. E. A. Bishop. Il est arrivé à Londres à Québec dimanche soir il fait à l'orgue.

Hier après-midi, vers 2 heures, le cheval d'un nommé Buckley, charretier, prit la station de la Côte la Montagne, prit le mors aux dents et descendit la côte au grand trot. Il vint tomber dans l'excavation en face du magasin de M. Chénic & Beaudet. La voiture a été partiellement mise en pièces mais le cheval a été comparativement blessé. Une jeune dame dont la robe se trouva prise dans les roues de la voiture, a failli devenir victime de l'accident.

Devant le Juge Miller, etc. La cause d'Ésèbe Legendre contre Christophe Fiset, pour assaut et batterie, est arrangée avant l'entrée.

Dans la cause des syndics des chemins à barrière de rive nord contre Louis Falard, pour avoir traversé la barrière sur le chemin de Charlesbourg sans payer le taux de péage à la dite barrière, les témoins ont été entendus ainsi que les parties par leur procureur respectif, et la cause a été prise en délibéré.

Joseph Godbout, pour vol de \$16, propriété du capitaine Fabien Déry, a plaidé coupable. Sentence rémise. Honoré Gauthier, jeune garçon, pour vol de deux piastres, propriétés de Louis Roehelou, a été condamné à deux années à l'École de Réforme.

Un défendeur sur la poursuite du Percuteur du Revenu, pour vente de liqueurs enivrantes sans licence, plaidé coupable et est condamné à payer \$50 et les frais ou à trois mois de prison. Le défendeur paye.

James O'Neil, étranger, ivresse, abusus. James Mowat, ivre, \$1 et les frais ou 8 jours.

De plus, portant un revolver en sautoir, \$5 et les frais ou 1 mois. Catherine Ward, ivresse, contrition parfaite, absolition ditto.

Joseph Lafontaine, pour l'avaré épuié après un après, 15 jours au clo... de girolle. Daniel Leary, désordre sur le chemin près de Bargeville, \$1 et les frais ou 8 jours.

Le même, pour crime de lèse-police, \$2 et les frais ou 15 jours.

LA CHASSE A L'OURS.—On écrit de Trois Rivières : La chasse aux ours va devenir à l'ordre du jour. Lundi de la semaine passée un jeune homme du nom de Zéphir Buisson, de la paroisse de St. Maurice, partait pour Mont Carmel où les ours font beaucoup de ravages. Après deux jours d'attente le jeune chasseur fit la rencontre d'une de ces bêtes féroces qu'il eut le bonheur de tuer. L'animal était d'une grosseur démesurée, très gras et pesait au-delà de cinq cents livres. Au moment d'être frappé l'ours se trouvait sur le bord d'un précipice au fond duquel il est tombé. Il a fallu les efforts de cinq hommes réunis pour retirer l'animal du gouffre et l'embarquer dans la voiture qui l'a transporté à la résidence du jeune Buisson.

On a vu plusieurs ours à Champlain et dans les paroisses voisines. Les chasseurs leur font une guerre à outrance. A Ste. Flore, onz de ces terribles animaux ont été tués depuis quelques jours. M. Ant Dupont un des habitants de cette paroisse en a tué 4 pour sa part ; M. O. Hébert, 3 ; M. O. Sauvageur 2 ; M. M. J. Grenier et Giguère, chacun un.

L'invasion de ces animaux terribles menace de devenir un fléau pour les populations qui sont dans le voisinage des forêts. On donne pour raison que ces animaux souffrent une véritable famine vu le manque complet des fruits qui leur servent généralement de nourriture.

MORT D'UN CHASSEUR.—On lit dans le Journal des Trois Rivières : Nous apprenons avec regret la mort de M. Louis Bacon, cultivateur du Cap de la Magdeleine, arrivée dans les pénibles circonstances suivantes. Le 31 août dernier, M. Bacon partait avec son fils pour aller faire la chasse dans le haut du Saint-Maurice.

Comme ils étaient arrivés dans leur embarcation à un mille environ plus haut que les Grandes Piles, une violente bourrasque s'éleva tout à coup et le canot chargé de provisions et des appareils de chasse fut submergé en un clin d'œil. Malheureusement M. Bacon qui ne savait pas nager disparut sous les flots. Son fils excellent nageur, se précipita à son secours et put le ramener à la surface de l'eau ; mais le vent avait déjà emporté le canot à quelques distances, et le fils gêné dans ses mouvements par les étreintes de son père ne put atteindre l'embarcation ; tous deux disparurent une seconde fois sous l'eau.

Après des efforts désespérés, l'héroïque jeune homme reprisa à la surface tenant toujours son père entre ses bras. Cette fois encore il ne put saisir le canot, et furent entraînés de nouveau au fond de l'eau. Enfin quoiqu'épuisé de fatigue dans cette lutte suprême, le généreux fils put atteindre la rive après un dernier et inutile effort pour sauver son père.

M. Bacon était un chrétien fervent et très distingué par son dévouement religieux. Depuis de longues années il était maître-chanteur à l'Eglise du Cap. Il avait eu le bonheur de se confesser et de communier deux jours auparavant. C'est une consolation pour sa famille. Il était né à un Château Richer dans le Dist. de Québec, où il compte beaucoup de parents et d'amis.

Bulletin Maritime.

Le steamer Canadian, de la ligne Allan, est parti ce matin pour Glasgow. Avis aux marins.—A vis est par le présent donné qu'un phare a été érigé par

par deux chevaux, a culbuté en bas, mais tous ont pu s'échapper heureusement.

Le nouvel organisateur de la cathédrale anglaise, est un M. E. A. Bishop. Il est arrivé à Londres à Québec dimanche soir il fait à l'orgue.

Hier après-midi, vers 2 heures, le cheval d'un nommé Buckley, charretier, prit la station de la Côte la Montagne, prit le mors aux dents et descendit la côte au grand trot. Il vint tomber dans l'excavation en face du magasin de M. Chénic & Beaudet. La voiture a été partiellement mise en pièces mais le cheval a été comparativement blessé. Une jeune dame dont la robe se trouva prise dans les roues de la voiture, a failli devenir victime de l'accident.

Devant le Juge Miller, etc. La cause d'Ésèbe Legendre contre Christophe Fiset, pour assaut et batterie, est arrangée avant l'entrée.

Dans la cause des syndics des chemins à barrière de

Le gouvernement canadien à la Pointe Church, côté Est de Mary's Bay, comté de Digby, N. E. par 44° 19' 55" latitude Nord, 66° 7' 35" longitude Ouest. La lumière est fixe et rouge; elle est élevée à 36 pieds au-dessus de la mer haute et en temps clair est visible à une distance de 10 milles de tous les points d'approche. La tour est carrée et en bois; elle a 20 pieds de haut et est peinte de blanc. L'appareil lumineux est catoptrique. La lumière est placée à l'intérieur de la tour, et est dirigée par un miroir fixe et en bois, et en temps clair elle peut être vue à une distance de 12 milles de tous les points d'approche. La tour est carrée et en bois; elle a 20 pieds de haut; une maison lui est adossée; elle est peinte de blanc. L'appareil lumineux est catoptrique. La lumière est placée à l'intérieur de la tour, et est dirigée par un miroir fixe et en bois, et en temps clair elle peut être vue à une distance de 12 milles de tous les points d'approche. La lumière sera en opération le 25 septembre courant.

Annouces Nouvelles. DR. T. W. POMROY, Médecin Clairvoyant, Sera au "Russell House," LUNDI, le 14 SEPTEMBRE, où il pourra le consulter pendant quelques jours seulement. CANADA, Province de Québec, District de Québec, Cour du Recorder, Cité de Québec. La Corporation de la Cité de Québec, Demanderesse, No. 1169 Civil vs RICHARD ELVIN, Défendeur. 1024 T. C. AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un Bref d'Exécution émané en cette cause, seront vendus JEUDI, le DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures avant-midi sur le marché de la Haute-Ville, tous les meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lavabains, etc., etc. J. O. VEZINA, H. C. R. Québec, 8 sept. 1874—p

AVIS AUX Pharmaciens En Gros et en Détail Canada. La demande constante du DIAMOND RHEUMATIC CURE à la manufacture, à nécessité de la part des propriétaires, l'établissement dans chaque Province du Canada, un dépôt en gros, où tous les Droguistes pourront s'en procurer immédiatement et sans difficulté, et en même temps, il sera plus facile aux commerçants d'en acheter des personnes avec qui ils font des affaires depuis un grand nombre d'années. Les agents en gros du DIAMOND RHEUMATIC CURE sont, pour l'Ontario, la société bien connue de MM NORTHROP & LYMAN, rue Scott, Toronto, et pour la Province de Québec, Messieurs DEVINS & BOLTON, Rue Notre-Dame, Montréal.

VENTE A L'ENCAN Par CASEY & Cie. Meubles et Effets de Ménage. JEUDI, 10 SEPTEMBRE, Il sera vendu, sans réserve, à la résidence privée, No. 9, rue Garneau, près du pied de la rue la Fabrique, Haute-Ville, un assortiment choisi de Meubles de Salon, Salle à Dîner, Chambre à Coucher et d'Ustensiles de Cuisine, Tapis-Tapisserie, Expéditeurs et autres, Tables de Centre de Noyer Noir, Tables à Dîner et Cartes, Couchettes de Noyer, Matelas, Sofas à Ressort, Chaises à Bras et Berceuses, Canapés, Chaises de Joug, Piano carré de 6 octaves, Rideaux de Dentelles, Porcelaines, Verres et Peintes, Algues et Conteurs de Table, Peintes de Cuisine, Ustensiles de Cuisine et une variété d'autres Effets de Ménage, que depuis peu de temps en usage. Vente à UNE heure. CASEY & Cie, Encanteurs. Québec, 7 sept. 1874.

VENTE A L'ENCAN Par OCT. LEMIEUX & Cie. LUNDI, le 7 SEPTEMBRE Dans l'affaire de THEOPHILE MARTEL, Cordonnier, Insolvable, A sa résidence, rue de la Couronne, No. 33, St. Roch. Nous avons reçu instruction de R. H. WUTELLE, Ecr. Syndic Officiel, de vendre à l'encan LUNDI, le 7 SEPTEMBRE, à la résidence de T. MARTEL, insolvable, tout son fonds d'affaires consistant en Bottes, Souliers, Bottines en Prunelle, Gaiters, Souliers d'Enfants, etc., etc. Le tout sera offert en un seul lot vendu sans réserve. La vente à 1 heure précise. OCT. LEMIEUX & Cie, Encanteurs. Québec, 4 sept. 1874.

CIE. D'ASSURANCE ST. DAQUA. DEMANDE, Un Comptable de première classe et un Inspecteur auxquel on paie des bous salaires. Des personnes ayant de l'expérience dans les affaires d'assurance contre le feu seraient préférées. Les applications peuvent être envoyées au "St. Daqua" jusqu'au 7 septembre prochain, à 10 heures A. M. CRAWFORD LINDSAY, Québec, 7 sept. 1874.

VENTE A L'ENCAN Par BENNING & BARSALOU. Robes de Buffle du Nord-Ouest. Les Signés ont reçu instruction du Dr. SCHULTZ, de Manitoba, de vendre JEUDI, le 10 SEPTEMBRE, au magasin de la rue DeBrosselles, Bâtiments des Sœurs, au vue de la rue St. Sulpice, à Montréal, Environ 360 Balles de Robes de Buffle et de Peaux. On peut voir les détails dans les circulaires qui seront prêtés samedi matin. Ces Robes sont un lot supérieur de la Branche Sud de la Saskatchewan et peuvent être examinées la veille de la vente. CONDITIONS LIBÉRALES. Vente à NEUF heures A. M. précise. BENNING & BARSALOU, Encanteurs. Montréal, 2 sept. 1874.

Annouces Nouvelles. Voyage à Ste. Anne—Capt. Bergeron. Vente judiciaire—J. O. Vézina. do do do do La Cie. des Bateaux à Vapeur Union—J. E. Deschamps. Remèdes remarquables—Joseph O. Labbé. A vendre—J. L. O. Vidal. Nouveautés—Glover, Fry & Cie. Nouvelle qualité d'Alpaga Noir—Fyfe & Gagnon. Grands ventes de marchandises—F. X. Lepage. Immense vente de Marchandises Sèches—Léger & Binfort.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un Bref d'Exécution émané en cette cause, seront vendus JEUDI, le DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures avant-midi sur le marché de la Haute-Ville, tous les meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lavabains, etc., etc. J. O. VEZINA, H. C. R. Québec, 8 sept. 1874—p

AVIS AUX Pharmaciens En Gros et en Détail Canada. La demande constante du DIAMOND RHEUMATIC CURE à la manufacture, à nécessité de la part des propriétaires, l'établissement dans chaque Province du Canada, un dépôt en gros, où tous les Droguistes pourront s'en procurer immédiatement et sans difficulté, et en même temps, il sera plus facile aux commerçants d'en acheter des personnes avec qui ils font des affaires depuis un grand nombre d'années. Les agents en gros du DIAMOND RHEUMATIC CURE sont, pour l'Ontario, la société bien connue de MM NORTHROP & LYMAN, rue Scott, Toronto, et pour la Province de Québec, Messieurs DEVINS & BOLTON, Rue Notre-Dame, Montréal.

VENTE A L'ENCAN Par CASEY & Cie. Chevaux de race et de prix, Voitures d'usage et de simple, Phaétons, Buggys, Harnais simple et double, Selles pour Dames et Messieurs, Brides, Couvertures pour Chevaux, etc., etc. Nous avons reçu instruction du Propriétaire de vendre par encan public, à l'ÉCOLE DEQUITATION, rue St. Louis, Grande Allée, MARDI, 15 SEPTEMBRE, 15 CHEVAUX DE PRIX, Parmi lesquels il y a quatre chevaux de race, Cadomes, Azte, un poulain de trois ans, de Sushkin et Kaiser. Les autres sont des Chevaux de Voitures légère de première classe. Deux voitures légères manufacturées à New York, complètes, un Phaéton à Fanter Albert, une Voiture-Panier très jolie, plusieurs Buggys à véridiens et Wagons simples, Selles Anglaises pour Dames et Messieurs, Brides, Harnais simple et double, Couvertures pour Chevaux, etc., etc. Le tout vendu sans réserve. Vente à DEUX heures. CASEY & Cie, Encanteurs. Québec, 5 sept. 1874.

E. PETITCLERC MARCHAND ET TAILLEUR No. 39, rue St. Joseph, St. Roch Québec. Ayant transporté son établissement du No. 53 au No. 29, ce dernier étant plus grand, lui permettra d'offrir en vente, outre son assortiment complet, pour les hommes, une quantité énorme de Marchandises d'épave utiles aux Dames et dans le ménage, telles que: Châles simples et doubles, Nœuds, Flanelle, Coton, Couvertures, etc., avec Filetées de toutes sortes. Comme par le passé, tout ordre pour taille et confection sera exécuté d'après les modes de New-York et sous le plus court délai. Québec, 3 sept. 1874—s

COUR DU RECORDER. CITE DE QUEBEC. AVIS est par le présent donné que la Cour du Recorder de cette Cité, en vertu de la loi (29 Vict. Cap. 57, s. 20) contre les Livres de Cotisations de cette Cité, pour l'année 1874, MARDI, le HUITIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures du matin. Toute personne ayant déposé une plainte comme susdit, devra se présenter, soit personnellement ou par procureur, devant la dite Cour, au jour et heure susdites, autrement sa plainte pourra être déboutée. CHAS. L. GETHINGS, G. C. R. Québec, 29 août 1874—s

VENTE A L'ENCAN Par BENNING & BARSALOU. Immense Vente de Marchandises Sèches PAR ENCAN—SANS RESERVE Les 8, 9 et 10 Sept. procha n. MM. Thibault, Général & Cie, nous donnent instruction de vendre à leur propre magasin, No. 832, rue St. Paul, à Montréal, le 8, 9 et 10 septembre prochain, la totalité de leur immense stock de Marchandises Sèches formant un assortiment complet pour l'automne et l'hiver et s'élevant bien au-delà de \$300,000 (trois cents mille dollars). Le tout sans aucune réserve. Les termes seront des plus libéraux. Des catalogues détaillés seront fournis aux acheteurs. Vente à DIX heures chaque jour, BENNING & BARSALOU, Encanteurs. Montréal, 22 août 1874—15f

Annouces Nouvelles. Voyage à Ste. Anne—Capt. Bergeron. Vente judiciaire—J. O. Vézina. do do do do La Cie. des Bateaux à Vapeur Union—J. E. Deschamps. Remèdes remarquables—Joseph O. Labbé. A vendre—J. L. O. Vidal. Nouveautés—Glover, Fry & Cie. Nouvelle qualité d'Alpaga Noir—Fyfe & Gagnon. Grands ventes de marchandises—F. X. Lepage. Immense vente de Marchandises Sèches—Léger & Binfort.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un Bref d'Exécution émané en cette cause, seront vendus JEUDI, le DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures avant-midi sur le marché de la Haute-Ville, tous les meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lavabains, etc., etc. J. O. VEZINA, H. C. R. Québec, 8 sept. 1874—p

AVIS AUX Pharmaciens En Gros et en Détail Canada. La demande constante du DIAMOND RHEUMATIC CURE à la manufacture, à nécessité de la part des propriétaires, l'établissement dans chaque Province du Canada, un dépôt en gros, où tous les Droguistes pourront s'en procurer immédiatement et sans difficulté, et en même temps, il sera plus facile aux commerçants d'en acheter des personnes avec qui ils font des affaires depuis un grand nombre d'années. Les agents en gros du DIAMOND RHEUMATIC CURE sont, pour l'Ontario, la société bien connue de MM NORTHROP & LYMAN, rue Scott, Toronto, et pour la Province de Québec, Messieurs DEVINS & BOLTON, Rue Notre-Dame, Montréal.

VENTE A L'ENCAN Par CASEY & Cie. Chevaux de race et de prix, Voitures d'usage et de simple, Phaétons, Buggys, Harnais simple et double, Selles pour Dames et Messieurs, Brides, Couvertures pour Chevaux, etc., etc. Nous avons reçu instruction du Propriétaire de vendre par encan public, à l'ÉCOLE DEQUITATION, rue St. Louis, Grande Allée, MARDI, 15 SEPTEMBRE, 15 CHEVAUX DE PRIX, Parmi lesquels il y a quatre chevaux de race, Cadomes, Azte, un poulain de trois ans, de Sushkin et Kaiser. Les autres sont des Chevaux de Voitures légère de première classe. Deux voitures légères manufacturées à New York, complètes, un Phaéton à Fanter Albert, une Voiture-Panier très jolie, plusieurs Buggys à véridiens et Wagons simples, Selles Anglaises pour Dames et Messieurs, Brides, Harnais simple et double, Couvertures pour Chevaux, etc., etc. Le tout vendu sans réserve. Vente à DEUX heures. CASEY & Cie, Encanteurs. Québec, 5 sept. 1874.

BAZAR En faveur de L'Eglise de Saint-Colomb de St. Iery, sous le patronage de Son Excellence MADAME CARON. Ce Bazar s'ouvrira le 7 COURANT, dans la Sacristie de l'Eglise de cette paroisse, et se continuera au moins jusqu'au 15 de ce mois. Toutes les personnes dévouées aux œuvres de bienfaisance, sont respectueusement priées de prêter leur généreux concours aux Dames suivantes, qui ont bien voulu se charger de ce Bazar. Les DLES. CARON, Mesdames ROCKETT, Mesdames OL. GIBSON, T. MOULIN, M. LANGELO, F. FALANDRAU, M. ROCKETT, F. FALANDRAU, A. DALLAUME, ROBERT, S. CONNOLLY, CULLEN, O'BRIEN, Mesdames S. CONNOLLY, CULLEN et O'BRIEN président à la table des rafraîchissements. LS. GAUTHIER, Ptre, Gérant. 1er sept. 1874—10f

Académie Commerciale Pratique DE M. THOM. Cette Institution si bien éprouvée sera rouverte MARDI, le 1er de SEPTEMBRE prochain. No. 11, RUE STE. ANGELE. Québec, 28 août 1874—15f

ACTE DE LA FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de WILLIAM BUTCHART, JAMES BUTCHART et DAVID BUTCHART, individuellement et comme associés dans la maison BUTCHART FRERES, de Bismouki, P. Q., Marchands, Faillite. Les Faillites n'ayant fait une cession de leurs biens, les créanciers sont notifiés de leur venir à leur place d'affaires, en la Ville de Bismouki, Province de Québec, MARDI, le 22 SEPTEMBRE prochain, à 2 heures P. M. pour recevoir un état de leurs affaires et nommer un Syndic. OWEN MURPHY, Syndic ad interim. Québec, 4 sept. 1874.

Revue Financière et Commerciale. Québec, 8 sept. 1874. Montant perçu à la douane de Québec, le 7 du courant, dans le Port de Québec, \$7838.01. MARCHÉ MONÉTAIRE. New-York, 2h. p. m., 8 sept. 1874. Or 1091. Echange sterling 86. Greenbacks 99 à 99.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un Bref d'Exécution émané en cette cause, seront vendus JEUDI, le DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures avant-midi sur le marché de la Haute-Ville, tous les meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lavabains, etc., etc. J. O. VEZINA, H. C. R. Québec, 8 sept. 1874—p

AVIS AUX Pharmaciens En Gros et en Détail Canada. La demande constante du DIAMOND RHEUMATIC CURE à la manufacture, à nécessité de la part des propriétaires, l'établissement dans chaque Province du Canada, un dépôt en gros, où tous les Droguistes pourront s'en procurer immédiatement et sans difficulté, et en même temps, il sera plus facile aux commerçants d'en acheter des personnes avec qui ils font des affaires depuis un grand nombre d'années. Les agents en gros du DIAMOND RHEUMATIC CURE sont, pour l'Ontario, la société bien connue de MM NORTHROP & LYMAN, rue Scott, Toronto, et pour la Province de Québec, Messieurs DEVINS & BOLTON, Rue Notre-Dame, Montréal.

NOUVEAUTÉS Venant d'être reçu chez GLOVER, FRY & Cie. Les genres les plus nouveaux et les plus fashionables en Chapeaux Garnis et autres, Fleurs, Plumes, Oiseaux, Plumes, Ombres, Manteaux, etc., etc. Tweed Canadiens, Ecosais et de l'Onest d'Angleterre, Etoiles de fantaisie pour Habits d'Automne. GLOVER, FRY & Cie. Québec, 3 sept. 1874.

HARMONIUMS D'ALEXANDRE POUR LES ÉLÈVES (ENREGISTRÉS) Ces Instruments ont été expressément fabriqués pour répondre aux demandes faites pour un Harmonium réellement bon et à bon marché, à l'usage des élèves en musique. Les caisses sont faites de chêne et vernies et sont construites de façon à occuper aussi peu d'espace que possible. Le son est plein, rondant et le timbre pur et délicat. L'addition de la table d'écho en récite breveté ajoute beaucoup au charme et à la variété de l'instrument. VENEZ LES EXAMINER. No. 1, Courbe, Cinq Octaves, Boîtes de Chêne Vernies, Quatre Planches. No. 2, Courbe, Cinq Octaves, Boîtes de Chêne Vernies et Mécanisme Automatique breveté, Quarante-cinq Planches. R. MORGAN, No. 16, rue la Fabrique, Québec, 1er sept. 1874.

Remèdes Nouveaux Importé de Paris et vendu par le Dr. FORTIER, Dentiste, 15, rue St. Jean, Québec, les Remèdes approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, et recommandés par les Médecins les plus éminents, pour toutes espèces de maladies, tels que Liqueur du Dr. Laville, contre la Goutte et les Rhumatismes. Purgatifs les plus agréables et les plus efficaces. Chocolats, Desbrères, Limonade et Pastilles de Roger. Sirop de Chlorure de Potasse, contre toute maladie occasionnant une douleur vive qui empêche de dormir. Prix Montyon—Phéol Bobson, gargarisme, Brûlures, Coupures, Chôlères, Diarrées, Erysipèles, Maladies de la peau, etc., etc.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Steamers pour Montréal. Réduction sur le Prix du Fret. Tous les jours (Dimanches exceptés) Les splendides steamers d'Acter Bessemer CANADA, Capitaine M. CHÉPEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L. H. BOY, partent alternativement du Quai Napoléon à Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sorel, à 4 heures du matin. Les passagers pour Sorel s'embarqueront à bord des steamers "Québec" et "Montréal" au prix ci-dessus. Le fret pour Québec et les ports intermédiaires sera reçu à bord des steamers "Québec" et "Montréal" à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire. Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Napoléon ou à bord des steamers. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES, Bureau de la Compagnie du Richelieu. Québec, 20 juillet 1874.

MARCHÉ MONÉTAIRE. New-York, 2h. p. m., 8 sept. 1874. Or 1091. Echange sterling 86. Greenbacks 99 à 99.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un Bref d'Exécution émané en cette cause, seront vendus JEUDI, le DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures avant-midi sur le marché de la Haute-Ville, tous les meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lavabains, etc., etc. J. O. VEZINA, H. C. R. Québec, 8 sept. 1874—p

AVIS AUX Pharmaciens En Gros et en Détail Canada. La demande constante du DIAMOND RHEUMATIC CURE à la manufacture, à nécessité de la part des propriétaires, l'établissement dans chaque Province du Canada, un dépôt en gros, où tous les Droguistes pourront s'en procurer immédiatement et sans difficulté, et en même temps, il sera plus facile aux commerçants d'en acheter des personnes avec qui ils font des affaires depuis un grand nombre d'années. Les agents en gros du DIAMOND RHEUMATIC CURE sont, pour l'Ontario, la société bien connue de MM NORTHROP & LYMAN, rue Scott, Toronto, et pour la Province de Québec, Messieurs DEVINS & BOLTON, Rue Notre-Dame, Montréal.

NOUVEAUTÉS Venant d'être reçu chez GLOVER, FRY & Cie. Les genres les plus nouveaux et les plus fashionables en Chapeaux Garnis et autres, Fleurs, Plumes, Oiseaux, Plumes, Ombres, Manteaux, etc., etc. Tweed Canadiens, Ecosais et de l'Onest d'Angleterre, Etoiles de fantaisie pour Habits d'Automne. GLOVER, FRY & Cie. Québec, 3 sept. 1874.

HARMONIUMS D'ALEXANDRE POUR LES ÉLÈVES (ENREGISTRÉS) Ces Instruments ont été expressément fabriqués pour répondre aux demandes faites pour un Harmonium réellement bon et à bon marché, à l'usage des élèves en musique. Les caisses sont faites de chêne et vernies et sont construites de façon à occuper aussi peu d'espace que possible. Le son est plein, rondant et le timbre pur et délicat. L'addition de la table d'écho en récite breveté ajoute beaucoup au charme et à la variété de l'instrument. VENEZ LES EXAMINER. No. 1, Courbe, Cinq Octaves, Boîtes de Chêne Vernies, Quatre Planches. No. 2, Courbe, Cinq Octaves, Boîtes de Chêne Vernies et Mécanisme Automatique breveté, Quarante-cinq Planches. R. MORGAN, No. 16, rue la Fabrique, Québec, 1er sept. 1874.

Remèdes Nouveaux Importé de Paris et vendu par le Dr. FORTIER, Dentiste, 15, rue St. Jean, Québec, les Remèdes approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, et recommandés par les Médecins les plus éminents, pour toutes espèces de maladies, tels que Liqueur du Dr. Laville, contre la Goutte et les Rhumatismes. Purgatifs les plus agréables et les plus efficaces. Chocolats, Desbrères, Limonade et Pastilles de Roger. Sirop de Chlorure de Potasse, contre toute maladie occasionnant une douleur vive qui empêche de dormir. Prix Montyon—Phéol Bobson, gargarisme, Brûlures, Coupures, Chôlères, Diarrées, Erysipèles, Maladies de la peau, etc., etc.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Steamers pour Montréal. Réduction sur le Prix du Fret. Tous les jours (Dimanches exceptés) Les splendides steamers d'Acter Bessemer CANADA, Capitaine M. CHÉPEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L. H. BOY, partent alternativement du Quai Napoléon à Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sorel, à 4 heures du matin. Les passagers pour Sorel s'embarqueront à bord des steamers "Québec" et "Montréal" au prix ci-dessus. Le fret pour Québec et les ports intermédiaires sera reçu à bord des steamers "Québec" et "Montréal" à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire. Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Napoléon ou à bord des steamers. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES, Bureau de la Compagnie du Richelieu. Québec, 20 juillet 1874.

MARCHÉ MONÉTAIRE. New-York, 2h. p. m., 8 sept. 1874. Or 1091. Echange sterling 86. Greenbacks 99 à 99.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un Bref d'Exécution émané en cette cause, seront vendus JEUDI, le DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures avant-midi sur le marché de la Haute-Ville, tous les meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lavabains, etc., etc. J. O. VEZINA, H. C. R. Québec, 8 sept. 1874—p

AVIS AUX Pharmaciens En Gros et en Détail Canada. La demande constante du DIAMOND RHEUMATIC CURE à la manufacture, à nécessité de la part des propriétaires, l'établissement dans chaque Province du Canada, un dépôt en gros, où tous les Droguistes pourront s'en procurer immédiatement et sans difficulté, et en même temps, il sera plus facile aux commerçants d'en acheter des personnes avec qui ils font des affaires depuis un grand nombre d'années. Les agents en gros du DIAMOND RHEUMATIC CURE sont, pour l'Ontario, la société bien connue de MM NORTHROP & LYMAN, rue Scott, Toronto, et pour la Province de Québec, Messieurs DEVINS & BOLTON, Rue Notre-Dame, Montréal.

NOUVEAUTÉS Venant d'être reçu chez GLOVER, FRY & Cie. Les genres les plus nouveaux et les plus fashionables en Chapeaux Garnis et autres, Fleurs, Plumes, Oiseaux, Plumes, Ombres, Manteaux, etc., etc. Tweed Canadiens, Ecosais et de l'Onest d'Angleterre, Etoiles de fantaisie pour Habits d'Automne. GLOVER, FRY & Cie. Québec, 3 sept. 1874.

HARMONIUMS D'ALEXANDRE POUR LES ÉLÈVES (ENREGISTRÉS) Ces Instruments ont été expressément fabriqués pour répondre aux demandes faites pour un Harmonium réellement bon et à bon marché, à l'usage des élèves en musique. Les caisses sont faites de chêne et vernies et sont construites de façon à occuper aussi peu d'espace que possible. Le son est plein, rondant et le timbre pur et délicat. L'addition de la table d'écho en récite breveté ajoute beaucoup au charme et à la variété de l'instrument. VENEZ LES EXAMINER. No. 1, Courbe, Cinq Octaves, Boîtes de Chêne Vernies, Quatre Planches. No. 2, Courbe, Cinq Octaves, Boîtes de Chêne Vernies et Mécanisme Automatique breveté, Quarante-cinq Planches. R. MORGAN, No. 16, rue la Fabrique, Québec, 1er sept. 1874.

Remèdes Nouveaux Importé de Paris et vendu par le Dr. FORTIER, Dentiste, 15, rue St. Jean, Québec, les Remèdes approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, et recommandés par les Médecins les plus éminents, pour toutes espèces de maladies, tels que Liqueur du Dr. Laville, contre la Goutte et les Rhumatismes. Purgatifs les plus agréables et les plus efficaces. Chocolats, Desbrères, Limonade et Pastilles de Roger. Sirop de Chlorure de Potasse, contre toute maladie occasionnant une douleur vive qui empêche de dormir. Prix Montyon—Phéol Bobson, gargarisme, Brûlures, Coupures, Chôlères, Diarrées, Erysipèles, Maladies de la peau, etc., etc.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Steamers pour Montréal. Réduction sur le Prix du Fret. Tous les jours (Dimanches exceptés) Les splendides steamers d'Acter Bessemer CANADA, Capitaine M. CHÉPEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L. H. BOY, partent alternativement du Quai Napoléon à Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sorel, à 4 heures du matin. Les passagers pour Sorel s'embarqueront à bord des steamers "Québec" et "Montréal" au prix ci-dessus. Le fret pour Québec et les ports intermédiaires sera reçu à bord des steamers "Québec" et "Montréal" à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire. Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Napoléon ou à bord des steamers. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES, Bureau de la Compagnie du Richelieu. Québec, 20 juillet 1874.

MARCHÉ MONÉTAIRE. New-York, 2h. p. m., 8 sept. 1874. Or 1091. Echange sterling 86. Greenbacks 99 à 99.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un Bref d'Exécution émané en cette cause, seront vendus JEUDI, le DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures avant-midi sur le marché de la Haute-Ville, tous les meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lavabains, etc., etc. J. O. VEZINA, H. C. R. Québec, 8 sept. 1874—p

AVIS AUX Pharmaciens En Gros et en Détail Canada. La demande constante du DIAMOND RHEUMATIC CURE à la manufacture, à nécessité de la part des propriétaires, l'établissement dans chaque Province du Canada, un dépôt en gros, où tous les Droguistes pourront s'en procurer immédiatement et sans difficulté, et en même temps, il sera plus facile aux commerçants d'en acheter des personnes avec qui ils font des affaires depuis un grand nombre d'années. Les agents en gros du DIAMOND RHEUMATIC CURE sont, pour l'Ontario, la société bien connue de MM NORTHROP & LYMAN, rue Scott, Toronto, et pour la Province de Québec, Messieurs DEVINS & BOLTON, Rue Notre-Dame, Montréal.

NOUVEAUTÉS Venant d'être reçu chez GLOVER, FRY & Cie. Les genres les plus nouveaux et les plus fashionables en Chapeaux Garnis et autres, Fleurs, Plumes, Oiseaux, Plumes, Ombres, Manteaux, etc., etc. Tweed Canadiens, Ecosais et de l'Onest d'Angleterre, Etoiles de fantaisie pour Habits d'Automne. GLOVER, FRY & Cie. Québec, 3 sept. 1874.

HARMONIUMS D'ALEXANDRE POUR LES ÉLÈVES (ENREGISTRÉS) Ces Instruments ont été expressément fabriqués pour répondre aux demandes faites pour un Harmonium réellement bon et à bon marché, à l'usage des élèves en musique. Les caisses sont faites de chêne et vernies et sont construites de façon à occuper aussi peu d'espace que possible. Le son est plein, rondant et le timbre pur et délicat. L'addition de la table d'écho en récite breveté ajoute beaucoup au charme et à la variété de l'instrument. VENEZ LES EXAMINER. No. 1, Courbe, Cinq Octaves, Boîtes de Chêne Vernies, Quatre Planches. No. 2, Courbe, Cinq Octaves, Boîtes de Chêne Vernies et Mécanisme Automatique breveté, Quarante-cinq Planches. R. MORGAN, No. 16, rue la Fabrique, Québec, 1er sept. 1874.

Remèdes Nouveaux Importé de Paris et vendu par le Dr. FORTIER, Dentiste, 15, rue St. Jean, Québec, les Remèdes approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, et recommandés par les Médecins les plus éminents, pour toutes espèces de maladies, tels que Liqueur du Dr. Laville, contre la Goutte et les Rhumatismes. Purgatifs les plus agréables et les plus efficaces. Chocolats, Desbrères, Limonade et Pastilles de Roger. Sirop de Chlorure de Potasse, contre toute maladie occasionnant une douleur vive qui empêche de dormir. Prix Montyon—Phéol Bobson, gargarisme, Brûlures, Coupures, Chôlères, Diarrées, Erysipèles, Maladies de la peau, etc., etc.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Steamers pour Montréal. Réduction sur le Prix du Fret. Tous les jours (Dimanches exceptés) Les splendides steamers d'Acter Bessemer CANADA, Capitaine M. CHÉPEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L. H. BOY, partent alternativement du Quai Napoléon à Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sorel, à 4 heures du matin. Les passagers pour Sorel s'embarqueront à bord des steamers "Québec" et "Montréal" au prix ci-dessus. Le fret pour Québec et les ports intermédiaires sera reçu à bord des steamers "Québec" et "Montréal" à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire. Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Napoléon ou à bord des steamers. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES, Bureau de la Compagnie du Richelieu. Québec, 20 juillet 1874.

MARCHÉ MONÉTAIRE. New-York, 2h. p. m., 8 sept. 1874. Or 1091. Echange sterling 86. Greenbacks 99 à 99.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un Bref d'Exécution émané en cette cause, seront vendus JEUDI, le DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures avant-midi sur le marché de la Haute-Ville, tous les meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lavabains, etc., etc. J. O. VEZINA, H. C. R. Québec, 8 sept. 1874—p

AVIS AUX Pharmaciens En Gros et en Détail Canada. La demande constante du DIAMOND RHEUMATIC CURE à la manufacture, à nécessité de la part des propriétaires, l'établissement dans chaque Province du Canada, un dépôt en gros, où tous les Droguistes pourront s'en procurer immédiatement et sans difficulté, et en même temps, il sera plus facile aux commerçants d'en acheter des personnes avec qui ils font des affaires depuis un grand nombre d'années. Les agents en gros du DIAMOND RHEUMATIC CURE sont, pour l'Ontario, la société bien connue de MM NORTHROP & LYMAN, rue Scott, Toronto, et pour la Province de Québec, Messieurs DEVINS & BOLTON, Rue Notre-Dame, Montréal.

NOUVEAUTÉS Venant d'être reçu chez GLOVER, FRY & Cie. Les genres les plus nouveaux et les plus fashionables en Chapeaux Garnis et autres, Fleurs, Plumes, Oiseaux, Plumes, Ombres, Manteaux, etc., etc. Tweed Canadiens, Ecosais et de l'Onest d'Angleterre, Etoiles de fantaisie pour Habits d'Automne. GLOVER, FRY & Cie. Québec, 3 sept. 1874.

HARMONIUMS D'ALEXANDRE POUR LES ÉLÈVES (ENREGISTRÉS) Ces Instruments ont été expressément fabriqués pour répondre aux demandes faites pour un Harmonium réellement bon et à bon marché, à l'usage des élèves en musique. Les caisses sont faites de chêne et vernies et sont construites de façon à occuper aussi peu d'espace que possible. Le son est plein, rondant et le timbre pur et délicat. L'addition de la table d'écho en récite breveté ajoute beaucoup au charme et à la variété de l'instrument. VENEZ LES EXAMINER. No. 1, Courbe, Cinq Octaves, Boîtes de Chêne Vernies, Quatre Planches. No. 2, Courbe, Cinq Octaves, Boîtes de Chêne Vernies et Mécanisme Automatique breveté, Quarante-cinq Planches. R. MORGAN, No. 16, rue la Fabrique, Québec, 1er sept. 1874.

Remèdes Nouveaux Importé de Paris et vendu par le Dr. FORTIER, Dentiste, 15, rue St. Jean, Québec, les Remèdes approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, et recommandés par les Médecins les plus éminents, pour toutes espèces de maladies, tels que Liqueur du Dr. Laville, contre la Goutte et les Rhumatismes. Purgatifs les plus agréables et les plus efficaces. Chocolats, Desbrères, Limonade et Pastilles de Roger. Sirop de Chlorure de Potasse, contre toute maladie occasionnant une douleur vive qui empêche de dormir. Prix Montyon—Phéol Bobson, gargarisme, Brûlures, Coupures, Chôlères, Diarrées, Erysipèles, Maladies de la peau, etc., etc.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Steamers pour Montréal. Réduction sur le Prix du Fret. Tous les jours (Dimanches exceptés) Les splendides steamers d'Acter Bessemer CANADA, Capitaine M. CHÉPEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L. H. BOY, partent alternativement du Quai Napoléon à Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sorel, à 4 heures du matin. Les passagers pour Sorel s'embarqueront à bord des steamers "Québec" et "Montréal" au prix ci-dessus. Le fret pour Québec et les ports intermédiaires sera reçu à bord des steamers "Québec" et "Montréal" à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire. Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Napoléon ou à bord des steamers. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES, Bureau de la Compagnie du Richelieu. Québec, 20 juillet 1874.

MARCHÉ MONÉTAIRE. New-York, 2h. p. m., 8 sept. 1874. Or 1091. Echange sterling 86. Greenbacks 99 à 99.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un Bref d'Exécution émané en cette cause, seront vendus JEUDI, le DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures avant-midi sur le marché de la Haute-Ville, tous les meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lavabains, etc., etc. J. O. VEZINA, H. C. R. Québec, 8 sept. 1874—p

AVIS AUX Pharmaciens En Gros et en Détail Canada. La demande constante du DIAMOND RHEUMATIC CURE à la manufacture, à nécessité de la part des propriétaires, l'établissement dans chaque Province du Canada, un dépôt en gros, où tous les Droguistes pourront s'en procurer immédiatement et sans difficulté, et en même temps, il sera plus facile aux commerçants d'en acheter des personnes avec qui ils font des affaires depuis un grand nombre d'années. Les agents en gros du DIAMOND RHEUMATIC CURE sont, pour l'Ontario, la société bien connue de MM NORTHROP & LYMAN, rue Scott, Toronto, et pour la Province de Québec, Messieurs DEVINS & BOLTON, Rue Notre-Dame, Montréal.

NOUVEAUTÉS Venant d'être reçu chez GLOVER, FRY & Cie. Les genres les plus nouveaux et les plus fashionables en Chapeaux Garnis et autres, Fleurs, Plumes, Oiseaux, Plumes, Ombres, Manteaux, etc., etc. Tweed Canadiens, Ecosais et de l'Onest d'Angleterre, Etoiles de fantaisie pour Habits d'Automne. GLOVER, FRY & Cie. Québec, 3 sept. 1874.

HARMONIUMS D'ALEXANDRE POUR LES ÉLÈVES (ENREGISTRÉS) Ces Instruments ont été expressément fabriqués pour répondre aux demandes faites pour un Harmonium réellement bon et à bon marché, à l'usage des élèves en musique. Les caisses sont faites de chêne et vernies et sont construites de façon à occuper aussi peu

